

COMMUNE de **Val**
doust LESBRÈVES

#25



Rue Nationale - Le Roc Saint André 8 mai 1945

Porte-drapeau de l'école Sainte Jeanne de Valois,
Marcel Émeraud avait 8 ans.



LESBRÈVES
DU CONSEIL**Cimetières :
vers une meilleure
organisation
et un cadre apaisé**

Le conseil municipal a adopté un nouveau règlement harmonisé applicable aux trois cimetières de Val d'Oust. Ce règlement clarifie les pratiques et garantit une gestion cohérente et respectueuse pour tous.

Mise à jour des tarifs

Pour s'adapter aux réalités actuelles, les tarifs des concessions funéraires ont été actualisés :

155 € pour une concession de 15 ans
310 € pour une concession de 30 ans
520 € pour une concession de 50 ans

**Reprise de concessions
abandonnées à La Chapelle-Caro**

Une opération importante de remise en état est lancée au cimetière de La Chapelle. Après un long processus administratif, 29 concessions abandonnées vont être reprises par la commune. Pour ces travaux sensibles, trois entreprises spécialisées ont été consultées, et c'est l'entreprise FunePlus qui a été choisie pour réaliser cette opération. À la suite de ces travaux, 10 nouveaux caveaux seront aménagés pour répondre aux besoins futurs, évitant ainsi des interventions répétées.

Un jardin du souvenir

Douze tombes d'enfants, actuellement installées près du mur dans le fond du cimetière de la Chapelle, seront déplacées vers un espace spécialement aménagé dans le Jardin du Souvenir. (Brèves n° 24) Les familles concernées ont toutes été rencontrées et associées à ce projet. Elles ont approuvé cette initiative, saluant la création d'un lieu plus apaisant et respectueux pour honorer la mémoire de leurs proches.

**Décisions du maire en vertu des délégations*
du Conseil municipal de mai et juin 2025**

Fournisseur	Objet	Montant TTC
BIS Bretagne Investigations Solutions	Forfait inspection télévisée réseau EU par WC - Maison médicale du Clos Joubaud	360,00
Jeux vagabonds	Animation avec des jeux de bois et jeux de société le mercredi 09 avril 2025 de 14h00 à 17h00	310,00
PROFESSION SPORT 56	Animation 'Boxe éducative' le mercredi 16 avril 2025 de 14h00 à 17h00	187,00
ATELIER SERIGRAPHIK	Signalétique des 3 boîtes à livres	384,00
ATELIER SERIGRAPHIK	Signalétique pour les 3 boîtes à livres	684,00
ESAT LE PHARE AMISEP du Roc	Entretien des espaces verts du Roc Saint-André - Année 2025	23 018,62
ESAT LE PHARE AMISEP du Roc	Entretien des espaces verts de La Chapelle-Caro - Année 2025	12 405,79
EUREDEN - HORTALIS	Clôture pour sécuriser les bâches incendies	5 230,94
EUREDEN - HORTALIS	Clôture pour sécuriser les bâches incendies	5 789,68
M. VOITURIN Laurent	Médiathèque - Animation le 28/03/2025	320,00
CHUBB	Vérification des extincteurs Eglise de Quily	188,52
CHUBB	Achat d'extincteur pour la mairie de Quily	128,99
CDG 56	Etude ergonomique du poste de Mme FOULON	1 068,00
L'EMPREINTE DE L'ÊTRE	Médiathèque - Animation d'un café mortel à la médiathèque en octobre 2025	488,63
QUARTA	Détachement d'un terrain à bâtir dans la parcelle ZM 47 - PA du Clos Joubaud	1 956,00
QUARTA	Détachement d'un terrain à bâtir dans la parcelle ZM 47 - PA du Clos Joubaud (fact complémentaire)	1 740,00
QUARTA	Permis d'aménager d'un lot supplémentaire au lotissement de Lasnière	768,00
CIN'ETOILES	Projection d'un film en plein air le 17 07 2025	2 440,20
Imprimerie POISNEUF	Impression de 1500 ex des Brèves du Val d'Oust n° 24 (16 pages)	930,60
TRAV'HAUTEUR	Intervention au niveau de la pente de l'Eglise Saint-André : coupe rase de tous arbres et arbustes	5 580,00
SAVOIR PLUS	35 calculatrices pour les 6èmes	766,50
AMISEP	Convention de mise à disposition d'un agent du 02 06 2025 au 30 09 2025 (31h/semaine à 12,5 €/h)	
GROUPE NOVAÉ	Prestation musicale pour le 17 07 2025 (animation avant la projection du film en plein air)	150,00
GROUPE FERZAE	Contrat d'engagement pour animation musicale de la fête de la musique du 14/06/2025	500,00

*Cette délégation permet au maire, dans un cadre défini, d'engager des dépenses et de prendre des décisions sans convoquer le conseil municipal pour chaque action.



URBANISME

Mise à jour de l'adressage communal



Afin de garantir la sécurité et le confort de tous, la commune s'engage dans une mise à jour complète de l'adressage communal. Cette opération indispensable consiste à vérifier, compléter et corriger la numérotation et la dénomination des rues et des lieux-dits sur l'ensemble du territoire communal.

L'objectif principal est d'assurer une intervention rapide et efficace des services d'urgence (pompiers, SAMU, gendarmerie). Aujourd'hui, certaines adresses imprécises ou redondantes compliquent la localisation rapide des habitations, ce qui peut ralentir considérablement les secours en cas d'urgence.

Ce projet permettra également d'améliorer les

démarches administratives des habitants et facilitera les livraisons, les raccordements aux réseaux (eau, électricité, télécommunications), ainsi que la précision des systèmes GPS.

Après consultation de plusieurs prestataires spécialisés, la commune a retenu La Poste, en raison de sa connaissance approfondie du territoire et de la qualité complète de sa proposition.

Ce travail débutera prochainement et se déroulera sur plusieurs mois, avec un accompagnement des habitants afin de répondre à leurs questions et faciliter cette transition nécessaire pour le bien de tous.

Vente du bâtiment communal à Bobuay

La commune met en vente un bâtiment situé sur la parcelle cadastrée ZA 0229 à Bobuay (Quily) d'environ 6 000 m². Il s'agit d'un bâtiment mixte (habitation et local d'activité) situé route de Bobuay. Acquis en 2017 pour 130 000 €, le conseil municipal propose ce bien au prix de 140 000 € net vendeur, frais notariés à charge de l'acquéreur. Il comprend :

- Une maison sur deux niveaux (96 m² utiles), avec séjour, cuisine aménagée, cinq chambres, bureau et salles d'eau.
- Un hangar de 400 m² utiles en partie arrière, avec atelier et garage.

L'étude notariale Binard-Grand est mandatée pour réaliser cette vente. Plusieurs acquéreurs potentiels sont déjà identifiés.



LESBRÈVES DU CONSEIL

Subvention exceptionnelle au CCAS

Le Conseil municipal a voté une subvention exceptionnelle de 200 000 € au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Cette aide importante permet de régulariser les rémunérations des agents des deux structures médico-sociales de la commune, en tenant compte d'une revalorisation légale (Complément de Traitement Indiciaire - CTI) mise en place en 2020. Cette régularisation concerne une quarantaine d'agents.

Nos adhésions 2025 : des partenariats utiles !

BRUDED : 979,25 €

Association qui accompagne les collectivités locales dans leurs projets d'aménagement durable et d'innovation territoriale.

CAUE : 926,64 €

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement qui fournit conseils et expertise aux communes pour leurs projets urbains et paysagers.

Association des Maires de France (AMF) : 1 008,35 €

Organisation nationale accompagnant les élus locaux, assurant leur représentation auprès des pouvoirs publics et leur apportant un soutien juridique.

Asso. des Maires Ruraux : 100 €

Soutient spécifiquement les communes rurales, valorise leur rôle et défend leurs intérêts particuliers à l'échelle nationale et départementale.

FDGDON : 338,44 € (convention pluriannuelle)

Organisme départemental de lutte contre les espèces nuisibles et invasives, assurant ainsi la préservation des écosystèmes locaux.

GAB 56 : 280 € (nouvelle adhésion)

Groupement des Agriculteurs Bio du Morbihan qui accompagne et promeut l'agriculture biologique, en soutenant directement les producteurs locaux engagés dans une démarche durable.

Escales Fluviales : pas de renouvellement d'adhésion en 2025

LESBRÈVES
DU CONSEIL

URBANISME

Achat de terrains
rue des FougèresÉlargissement
d'une voie
au Clos Joubaud

Afin de permettre l'accès à quatre nouveaux lots constructibles aménagés par la famille Pellerin au Clos Joubaud, la commune acquiert gratuitement une parcelle d'environ 150 m² appartenant à M. et Mme Dalinet.

En contrepartie, la commune prendra en charge les frais de déplacement de leur clôture ainsi que les frais notariés liés à cette acquisition.

Nouvelle rue Zone
du Clos Joubaud

Dans le cadre du nouveau lotissement créé par M. Le Guevel à La Chapelle-Caro (parcelle ZM 0042), comprenant dans un premier temps 6 lots constructibles, le conseil municipal a décidé de nommer cette voie « Rue des Nouettes ».

Mine de la Villelder :
préserver, valoriser

Sélectionné parmi les « 50 coups de cœur du patrimoine » par la Région Bretagne, le site historique de la mine de la Villelder fait actuellement l'objet d'un projet ambitieux de valorisation. En priorité, la commune souhaite sécuriser les vestiges industriels, fragilisés par le temps. En partenariat avec la brasserie Lancelot un futur parcours pédagogique paysager accessible à tous est à l'étude

Patio
1% artistique :

Dans le cadre du futur équipement culturel communal, la municipalité a lancé un appel à projets artistiques financé par le dispositif du « 1% artistique ». Parmi les 107 candidatures reçues, trois artistes finalistes ont été sélectionnés. Après avoir visité les lieux et échangé avec les élus, ils travaillent actuellement à l'élaboration d'une proposition concrète. Leurs projets seront présentés fin septembre au comité artistique composé d'élus et d'experts.



La commune a décidé d'acquérir des terrains appartenant à la famille Legal, situés rue des Fougères, pour développer de nouveaux logements .

Surface totale : 13 017 m²
Constructibles : 9 943 m² à 9 €/m² (89 487 €)

Non constructibles : 3 074 m² à 5 €/m² (15 370 €)

Cette acquisition représente un investissement total de 104 857 €, permettant la création future d'au moins dix habitations à proximité immédiate du bourg.

Lotissement de Lasnière :
4 nouveaux terrains bientôt proposés à la vente

Pour répondre aux besoins croissants d'installation sur la commune et respecter les nouvelles orientations en matière de densification de l'habitat, la municipalité a décidé de diviser une parcelle située allée des Écureuils (Lotissement de Lasnière) en quatre lots distincts :

Lot 1 : 796 m² / Lot 2 : 595 m² / Lot 3 : 1 032 m²
Lot 4 : 625 m²

Les travaux d'aménagement (voirie, réseaux d'eau, électricité, téléphone) représentent un investissement de 138 000 € TTC. Ce coût ne comprend toutefois pas certains frais complémentaires (éventuel éclairage public, maîtrise d'œuvre, frais administratifs).

Bruits de voisinage : ce que dit la loi

1. Horaires autorisés pour travaux domestiques

Jour	Matin	Après-midi
Lundi - vendredi	8h30 - 12h	14h - 19h30
Samedi	9h - 12h	15h - 19h
Dimanche & jours fériés	10h - 12h	

Ces horaires sont fixés par décret et applicables partout en France, avec des ajustements possibles par la mairie

2. Tapage diurne et nocturne : ce qu'il faut savoir

Type de bruit	Période	Qu'est-ce que c'est ?	Sanction possible
Tapage diurne	7h - 22h	Bruits répétés, prolongés ou forts - outils, musique	60 € à 180 € d'amende forfaitaire
Tapage nocturne	22h - 7h	Tout bruit gênant la tranquillité nocturne	68 € à 450 € selon gravité

Rappel essentiel : même en journée, les nuisances excessives restent interdites avant 22h

3. Agriculture et bruit : spécificités rurales

Seuils d'émergence autorisés :

- +5 dB(A) jour (7h - 22h)
- +3 dB(A) nuit (22h - 7h)

Vitesse limitée : 40 km/h engins légers, 25 km/h si > 3,5 t

Convois exceptionnels : interdits du samedi midi au lundi matin (sauf semis/récolte) La mairie ou la préfecture peuvent aussi imposer des règles supplémentaires dans des arrêtés

BRUITS DE FÊTE

quand la loi s'invite à la boum

Normalement, à 22 h, on baisse le son...
sauf si le maire dit

« OK pour danser un peu plus longtemps ! »

Eh oui, par arrêté municipal, il peut autoriser un événement exceptionnel (fête d'école, bal populaire, etc.) à faire du bruit jusqu'à 2 h du matin.

Mais attention : ça ne marche pas pour les soirées improvisées tous les samedis !

En clair : on demande avant, on respecte les voisins, et on évite les enceintes qui réveillent les chouettes à 3 km.

Le tapage diurne

C'est tout simplement un bruit gênant en pleine journée — entre 7h et 22h — qui, par sa durée, sa répétition ou son intensité, trouble la tranquillité du voisinage.



En pratique, ça veut dire :

Un bruit répétitif : par exemple, une tondeuse utilisée longtemps ou plusieurs fois par jour.

Un bruit intense : musique trop forte, télé à plein volume, aboiements répétés, etc.

Un bruit prolongé : des travaux qui durent plusieurs heures sans interruption

Pourquoi c'est interdit ?

Parce qu'un bruit, même en journée, peut déranger le repos, le travail ou la concentration des autres. La loi interdit tout tapage diurne, comme pour le tapage nocturne.

Le tapage nocturne

Le tapage nocturne, c'est tout bruit gênant de nuit (généralement après 22h jusqu'à 7h ou entre coucher et lever du soleil) qui trouble le sommeil ou la tranquillité des voisins.

Ce que ça englobe :

Bruits de fêtes, musique forte, cris, aboiements, déplacements bruyants...

Contrairement au tapage diurne, le bruit n'a pas besoin d'être répété : un seul événement - une fête, un bruit soudain - peut suffire.

Pourquoi c'est interdit ?

La loi (article R623-2 du Code pénal) protège la tranquillité nocturne : le bruit, même isolé, qui empêche le repos, est sanctionné sans condition de répétition.



FINANCES

De la voirie au pôle culturel : ce qui a changé près de chez vous

Voirie

La commune a consacré un budget important et régulier à la voirie sur 2020-2025. Chaque année, des travaux d'entretien et d'aménagement des routes communales ont été réalisés, représentant au total plus de **1,1 million €** sur la période.

En 2020, l'effort a été particulièrement massif (plus de **250 000,00 €** engagés) puis s'est maintenu autour de **135 000,00 € à 200 000,00 €** par an les années suivantes. Pour 2025, la commune anticipe encore **190 000,00 €** de travaux routiers, incluant notamment la rénovation du **Pont du Val Chevrier** (**40 000,00 €** prévus en 2025 et **80 000,00 €** en 2026).

Sécurité et signalisation : En parallèle du revêtement des chaussées, des fonds ont été alloués à l'amélioration de la signalisation et du marquage au sol. Environ **30 000,00 €** ont servi à installer ou remplacer des panneaux de signalisation entre 2020 et 2023. De même, près de **22 000,00 €** ont été investis dans le **marquage au sol** (peinture routière) sur la même période, afin de renforcer la sécurité routière (passages piétons, voies de circulation bien délimitées, etc.). Ces actions montrent un entretien constant du réseau viaire et de la sécurité des usagers.



Bâtiments publics

Entre 2020 et 2025, la commune de Val-d'Oust a investi fortement pour rénover, sécuriser et développer ses bâtiments publics afin d'améliorer le confort et l'accueil des habitants.

Nouveau pôle culturel :

Le projet phare de cette période est la réalisation d'un pôle culturel (médiathèque et salle polyvalente), représentant près de **3,2 millions €**, avec un pic en 2025 (**1,8 million €**). Cet équipement moderne inclut mobilier, matériel informatique, panneaux solaires, et un espace dédié à la culture et aux événements locaux.



Mairies et bâtiments administratifs :

Les bâtiments municipaux bénéficient d'importantes rénovations. La mairie annexe de La Chapelle-Caro a été rénovée pour **46 000 €** (toiture, isolation). La mairie principale au Roc-Saint-André prévoit une restructuration complète dès 2025 pour améliorer l'accueil des citoyens, avec un premier investissement de **260 000 €**.



Équipements collectifs et salles communales :

L'achat des bâtiments (Ancienne école Pablo Picasso) au profit du centre de loisirs (ALSH) pour environ **170 000 €** en 2021 assure un meilleur cadre pour les jeunes.



Les salles communales comme celle de Quily (mobilier, chauffage, cuve à fioul) ou la salle polyvalente du Roc-Saint-André (sécurité gaz, bardage extérieur) ont aussi été rénovées, totalisant environ **31 000 €**.

Patrimoine religieux :

Un soin particulier a été accordé au patrimoine religieux local. Des travaux de sécurité, rénovation des toitures et des cloches ont eu lieu sur les églises Saint-André (**23 600 €**), Saint-Nicodème à Quily (**19 300 €**) et la chapelle de La Chapelle-Caro (**2 000 €**).



Mise aux normes et sécurité :

Enfin, une attention constante à la sécurité incendie (extincteurs, citernes d'eau pour environ **47 800 €**) et à la mise aux normes électriques des bâtiments (**15 900 €**) garantit la sécurité de tous les usagers

des locaux communaux. Ces investissements témoignent de la volonté municipale d'entretenir et moderniser ses infrastructures, pour offrir des espaces publics adaptés aux attentes des habitants de Val-d'Oust.

Les autres investissements, dans les écoles, ont surtout concerné la restauration scolaire afin d'améliorer le service de repas des élèves. Dès 2020, la commune a engagé environ **23 500 €** pour rénover et moderniser le restaurant scolaire (travaux d'aménagement de la cuisine et du réfectoire). En 2021, environ **7 000,00 €** supplémentaires ont permis d'acheter des équipements (par exemple des chaises hautes, remplacer une porte de service, ajouter des bacs de plonge).

Écoles

École Pablo Picasso :

Un investissement pour les générations futures à Val d'Oust

En février 2022, après deux ans de chantier et un investissement conséquent de **2,16 millions** d'euros, l'école publique Pablo Picasso ouvrait ses portes à Val d'Oust. Initié par le SIVU de Val d'Oust et Saint-Abraham, ce projet ambitieux bénéficie à 160 élèves, issus principalement des communes de Val d'Oust et Saint-Abraham, mais aussi de Montterlot.

Un financement équilibré :

43 % de subventions obtenues auprès de l'État (DETR: 211 500 €; DSIL: 175 926 €) et du Département du Morbihan (410 519 €). **1,27 M€** d'apports locaux du SIVU : construction (900 000 €), aménagement extérieur sécurisé et végétalisé (200 000 €) et rachat de l'ancien bâtiment (170 000 €).

Un équipement scolaire exemplaire :

840 m² dédiés au confort éducatif, avec 6 classes modernes, bibliothèque, espaces de repos et motricité. Chaque classe équipée d'un vidéoprojecteur interactif, facilitant un enseignement innovant et dynamique. 3 000 m² d'espaces extérieurs aménagés pour la sécurité et l'épanouissement des élèves (forum, cour de récréation, espaces verts).

Un cadre pédagogique optimal : Désormais, élèves et équipes pédagogiques bénéficient d'un lieu accueillant, lumineux, fonctionnel, parfaitement intégré à la vie locale. La proximité de la cantine et la qualité des équipements offrent une organisation fluide et rassurante pour les familles.

Avec cet investissement, Val d'Oust a choisi d'offrir à ses enfants un environnement scolaire moderne, sûr et adapté aux exigences éducatives actuelles, tout en maîtrisant les finances publiques locales.

Puis en 2022, un important renouvellement de mobilier (320 chaises et 65 tables) a été effectué pour **19 700 €**, améliorant le confort des enfants. Enfin, une somme de **5 000,00 €** est prévue en 2025 pour finaliser ces améliorations (par exemple, compléter ou remplacer du matériel). Grâce à ces investissements répartis sur plusieurs années, le restaurant scolaire a été graduellement mis à niveau pour assurer de bonnes conditions d'accueil et d'hygiène.



Espaces publics et environnement

La commune a investi pour améliorer ses espaces publics (espaces extérieurs communs) et valoriser l'environnement local. Plusieurs projets marquants concernent les cimetières des trois communes historiques, ainsi que des aménagements de loisirs et l'embellissement du cadre de vie.



Extension le Roc St André

Cimetières communaux : Une part significative du budget a été dédiée à la rénovation et l'extension des cimetières. À **Quily**, un aménagement complet du cimetière a été réalisé en 2021 pour environ **42 000,00 €**. Sur **Le Roc-Saint-André**, un programme plus conséquent est prévu avec **104 000,00 €** affectés au cimetière du Roc (dont **83 000,00 €** en 2025 inscrits au budget prévisionnel).



Quily

Enfin, au bourg de **La Chapelle-Caro**, des travaux d'envergure sont planifiés pour un total d'environ **146 000,00 €**, étalés sur 2025 et 2026 (avec **75 000,00 €** en 2025 et le solde en 2026). Ces projets comprennent la création de cavurnes (petites tombes urnes) et de columbariums (cases pour urnes) afin d'offrir de nouvelles solutions funéraires, la pose de portails neufs, la rénovation des ossuaires et la reprise de tombes à l'abandon. L'objectif est d'agrandir la capacité d'accueil et d'embellir ces lieux de recueillement tout en respectant les normes (accessibilité, sécurité).



Loisirs et espaces verts : La municipalité a également enrichi les équipements de plein air. En 2021, elle a aménagé un **parcours BMX** pour les jeunes (piste de bicross), pour un coût d'environ **26 200 €**. Cet aménagement, incluant des travaux de terrassement (location de mini-pelle, transport de terre), offre un nouvel espace de détente et de sport en plein air.



Cadre de vie urbain : Soucieuse de son environnement urbain, la commune a procédé à la démolition d'une bâtisse vétuste (ancienne Maison Gougoud, à Quily) en 2024 pour un montant de **26 280 €**. Cette démolition, précédée d'un diagnostic amiante et d'un désamiantage, permet de libérer un emplacement et d'éliminer un bâtiment dangereux.

Divers

La commune a investi pour améliorer ses espaces publics. En dehors des grands axes ci-dessus, la commune a investi dans quelques projets **divers** plus ponctuels.

Développements urbains et économiques : Le lotissement de Lasnière a été lancé, avec environ **54 500 €** dépensés entre 2021 et 2023 pour viabiliser des lots à bâtir (honoraires, études de sol, voirie interne). Ce projet vise à augmenter l'offre de logements sur la commune. De plus, l'**agrandissement du parc d'activités du Clos Joubaud** (zone d'entreprises) a mobilisé **35 000 €** sur 2023-2024, servant à raccorder 5 nouveaux lots aux réseaux (assainissement collectif, électricité) et à préparer le terrain pour l'accueil d'entreprises. Ces deux opérations montrent la volonté de la commune de favoriser le développement local en attirant de nouveaux habitants et activités économiques.



Communication : La commune a consacré un budget limité à la **communication**, avec par exemple la réalisation en 2023 d'une **vidéo de promotion** du Val d'Oust (**1 550 €**) pour valoriser le territoire auprès du grand public.



MÉDIATHÈQUE

L'année scolaire se termine mais nous avons encore quelques rendez-vous avec vous, chers lecteurs. Mais avant tout, une petite rétrospective de quelques événements...

Isabelle nous a accueillis sur son exploitation

Isabelle nous a accueillis sur son exploitation le 27 avril dernier : journée joyeuse et ensoleillée où petits et grands ont appris de l'activité exigeante d'agricultrice/maraîchère qu'Isabelle exerce ainsi que sa capacité à fabriquer ses propres outils de travail (buteuse, vibro-planche, etc...) Isabelle, touchante lors de la lecture d'un poème d'Anjela DUVAL.

Étaient également présents pour cette première, Thomas, apiculteur ainsi que Lise-Chloé et Eléonore éleveuses de moutons. Et nous avons eu quelques visiteurs (une petite soixantaine, pour une première!) qui ont partagé avec nous leur texte. Quelques animations pour les enfants et des moments de partages, joyeux et de sourires radieux (Ingrid, lumineuse)



Claire et Arnaud : la communication non violente



Le 16 mai, Claire et Arnaud ont partagé avec nous la méthode de M. ROSENBERG : la communication non violente (CNV) ou comment analyser nos besoins à l'origine de nos sentiments.

Un long parcours pour avoir une communication bienveillante et apaisée avec l'autre. Un sentiment de pas assez... mais nous avons, à la médiathèque, de quoi approfondir le sujet (Les mots

sont des fenêtres (ou des murs) édition révisée). Bien que l'ambiance fût détendue, la réflexion sur nos propres manières de fonctionner nous rappelle l'importance de bien formuler et de maîtriser nos émotions : tout un art, celui d'une vie.

Une démarche précieuse qui nous encourage à porter un autre regard sur nous-mêmes et à améliorer au quotidien nos relations aux autres.

L'Atelier de Jeannou



L'atelier de Jeannou s'est invité à la médiathèque pour les fêtes de nos mamans et papas mais également pour ceux que l'on aime. Un atelier qui nous assure que tout ce que nous entreprendrons sera réussi! Et, aussi repartir avec un bel objet en 3D!

L'éco-poésie, un art subtil mêlant poésie et conscience écologique.



Le mois dernier, Virginie nous a offert une belle soirée autour de l'éco-poésie, un art subtil mêlant poésie et conscience écologique. Avec pédagogie et enthousiasme, elle a su nous guider à travers des textes parfois complexes, en interprétant avec justesse et sensibilité des passages difficiles à saisir. Un moment enrichissant, où chacun a pu découvrir comment la poésie peut éveiller notre regard sur l'environnement, mais aussi sur nous-mêmes.

Spectacle jeunesse : « Petite Poule, mission océan »

Samuel est venu enchanter nos oreilles : dans son vieux grimoire, le conte écologique de « Petite Poule, mission océan » a permis aux petits comme aux grands d'être sensible à comment nous pouvons préserver les fonds marins et toutes les formes de vie. Prouesse physique puisque « Petite Poule », le Poulpe et autres personnages sont Samuel mais aussi les enfants qui ont joué le jeu ! Chants, rires et onomatopées étaient de la partie : du bonheur à l'état brut !



À venir...

**9
Juillet**

**Atelier « Poring »
avec l'artiste Gayâneh**

Mercredi 9 juillet 2025 (matin)

Pour clôturer l'année des animations de la médiathèque, nous vous proposons un atelier artistique inédit animé par Gayâneh, qui viendra partager avec vous sa bulle de calme et de sérénité.

La technique du « Poring » consiste à verser délicatement des peintures acryliques fluides sur une toile, créant ainsi des œuvres uniques, abstraites et colorées.

Cet atelier sera réservé aux enfants à partir de 10 ans,

la technique demandant concentration et dextérité. Toutefois, nous étudierons chaque demande au cas par cas.

Sur inscription uniquement.

Renseignements et inscriptions à la médiathèque.

Également, nous vous tenons informés pour l'arrivée des nouveautés : livres et bandes dessinées pour enfants et adultes, début juillet !

Avec toute l'équipe de la médiathèque, je vous remercie de nous avoir accompagnés, soutenus et encouragés par vos sourires, vos partages et votre bonne humeur !



Merci à notre stagiaire, Morgane, pour sa participation à la communication, mais aussi à son implication au sein de la médiathèque, sa gentillesse ainsi que sa générosité (ou comment utiliser le réseau TikTok !)





ÉDUCATION

Les élèves prennent l'antenne avec Timbre FM!

Cette année, les CP/CE1 ont bénéficié d'une co-intervention Radio dans la cadre du PEL de Ploërmel Communauté. Fanny de Timbre FM est venue animer 5 séances, puis nous nous sommes

rendus dans les studios de la radio à Augan, pour y enregistrer notre émission.

L'émission a été diffusée le samedi 7 juin en direct sur Timbre FM 106.6, on peut la réécouter à tout moment en podcast sur le site de la [radio timbrefm.fr](http://radio.timbrefm.fr).



Les CM2 à la conquête de Paris!

Les CM2 ont pris le train pour aller découvrir Paris pendant 3 jours intenses. Au programme: Une visite guidée du château de Versailles et de ses jardins. C'était vraiment très beau. Nous avons découvert la grande galerie de l'évolution au muséum d'histoire naturelle avec une visite en réalité augmentée en portant des casques pour la 3D.

Nous avons assisté à la pièce de théâtre « le malade imaginaire » dans un tout

petit théâtre parisien typique: nous avons beaucoup ri! Nous sommes montés par les escaliers au deuxième étage de la Tour Eiffel après une balade en bateau-mouche: la vue était impressionnante et valait bien ce petit effort physique.

Et nous avons beaucoup utilisé le métro, le RER, le bus et le funiculaire pour voir le Louvre, Notre Dame, l'Arc de Triomphe, Montmartre, le quartier latin...

Nous avons dormi à l'hôtel dans Paris après avoir beaucoup marché: c'était génial!

Les élèves de la maternelle

Jeudi 15 mai, nous sommes allés visiter la caserne des pompiers de Malestroit.

Nous avons vu le standard, les vestiaires, la salle de repos, la salle de détente, la salle de réunion, la salle de sport et LES VEHICULES!



Journée Brocéliande Sport Nature

Le 16 mai 2025, nous sommes allés au lac au Duc de Ploërmel pour une journée sportive et écologique. Nous étions plus de 300 élèves de différentes écoles du secteur et nous avons participé à différents ateliers.

Certains ont fait de l'escalade, de la sarbacane, le 7ème continent, du disc golf, du golf, de l'art du déplacement, la course d'orientation, l'eau source d'énergie et Mat'l'eau. L'autre groupe a fait de la sarbacane, du kayak, de la slackline, du golf, l'eau source d'énergie, Mat'l'eau et écol'eau.

Nous avons aussi participé à un concours de poésie: il fallait créer une poésie à partir de mots donnés en rapport avec le lac et l'illustrer. Le midi, nous avons pique-niqué sous un arbre au bord du lac. A la fin de la journée, nous avons mangé un goûter offert par les organisateurs de Ploërmel Communauté puis nous sommes repartis en car. Nous avons adoré cette journée en pleine nature sous le soleil!

Les élèves de CE2/CM1



A la découverte du métier de berger



Les élèves de l'école Pablo Picasso ont récemment participé à une sortie pédagogique enrichissante à la Basse Chapelle, accueillis par Lise Chloé Allaire, bergère expérimentée venue spécialement d'Augan. À travers quatre ateliers interactifs, les enfants ont pu découvrir concrètement les différentes facettes du métier d'éleveuse de moutons.

Lors de l'atelier « soin et entretien », ils ont manipulé plusieurs outils essentiels à la gestion quotidienne d'un

troupeau : la canne d'attrape utilisée pour guider ou capturer les animaux, le gant de protection lors des mises bas, ainsi que les pinces permettant la pose des boucles d'identification aux oreilles des moutons. Ce fut l'occasion pour les élèves de comprendre la précision et la régularité des soins apportés au troupeau.

Dans l'atelier consacré à l'alimentation, les enfants ont exploré les divers régimes alimentaires adaptés aux saisons et aux besoins spécifiques des moutons : herbe fraîche

au printemps, céréales en complément alimentaire, foin sec en hiver, eau abondante pour l'hydratation, et paille utilisée comme litière. Ce moment de partage a suscité beaucoup de questions et d'échanges animés.

L'atelier « laine : du mouton au pull » leur a permis de suivre le parcours fascinant de la laine depuis sa tonte jusqu'à sa transformation en vêtement : lavage minutieux, filage manuel ou mécanisé, fabrication des pelotes et tricotage. Une occasion de reconnecter les enfants à un savoir-faire

traditionnel souvent oublié.

Enfin, l'atelier ludique, composé de jeux, quiz et devinettes, a permis aux élèves de vérifier et consolider leurs nouvelles connaissances dans une ambiance conviviale et joyeuse.

Cette journée instructive et originale s'est clôturée par une présentation complète du cycle de vie des moutons, du bélier à l'agnelle, laissant à chacun un souvenir riche de découvertes.

École Sainte Thérèse

Entre Val de Loire et Puy du Fou : voyage entre culture et autonomie !

Les élèves de CE2-CM1-CM2 de l'école Ste Thérèse de La Chapelle-Caro sont partis en

voyage scolaire en Val de Loire et au Puy du Fou du 28 au 30 avril.

En plus de l'ouverture culturelle apportée par les visites des jardins de Villandry, le Clos Lucé avec ses reproductions

des inventions de Léonard de Vinci, les ateliers sculpture sur tuffeau et recherche de fossiles à Doué en Anjou, sans oublier les attractions du parc du Puy du Fou, ce voyage avait aussi pour but de faire découvrir aux élèves la vie en collectivité et de

développer leur autonomie.

Ce qui sera encore plus le cas l'an prochain car les mêmes classes partiront en Auvergne pour une semaine.



Le Puy du Fou, situé à Les Epesses en Vendée, est un parc à thème fondé en 1978



Les carrières des Perrières ont été exploitées du XVIII^e au XIX^e siècle pour extraire le falun, utilisé dans la construction et comme amendement agricole.



ÉDUCATION

École Sainte Jeanne de Valois

Sorties à la bibliothèque. Les élèves de maternelle se sont rendus à la bibliothèque les mardis 22 avril, 13 mai et 10 juin. Au programme : emprunt de livres, histoires racontées par des bénévoles, ainsi que par Fiorinda, qui a captivé les enfants grâce au kamishibai et à un grand livre en relief.

Exploration nature. Le lundi 19 mai, les élèves ont participé à une sortie dans les bois animée par Charly du CPIE Brocéliande. Thème du jour : les insectes, avec jeux de reconnaissance, chasse aux petites bêtes et observation directe de la nature.

Matinée sportive à Sérent. Le lundi 2 juin, les élèves de maternelle (PS-MS-GS) du Roc Saint-André ont partagé une matinée sportive à Sérent avec les écoles voisines (Sérent, La Chapelle-Caro et Saint-Abraham). Au menu : jeux du parachute, parcours roulants, ateliers de lancer, sauts, expression corporelle et lutte. Un pique-nique convivial a clôturé cette belle rencontre.

Projet Histoire : Hommage aux frères Caillot. Depuis deux ans, les CM1-CM2 travaillent sur les guerres mondiales à travers un projet organisé par les anciens combattants. Cette année, ils rendent hommage aux frères Caillot, résistants durant la Seconde Guerre mondiale. Mme Blanchon et Mme Le Jossec (professeur d'histoire), ainsi que Marcel Émeraud, véritable « passeur d'Histoire », les ont aidés dans ce projet qui comprend une œuvre mémorielle et un message de paix.

Comme message de paix, nous avons décidé de mettre en valeur Marcel, que nous aimons tant :

Si la Paix portait un prénom, elle s'appellerait MARCEL

- > **M** comme Mémoire qu'il nous transmet
- > **A** comme Amitié qu'il nous offre
- > **R** comme Rêve de paix et Résistance
- > **C** comme Courage et Confiance
- > **E** comme Écoute et Énergie
- > **L** comme Liberté et Loyauté

(écrit par les élèves de CM1 CM2)

Comme réalisation, nous avons choisi de faire un vélo car Alexandre était facteur, et il portait Marcel sur son porte-bagage de l'école à chez lui.

Nous avons retranscrit tout ce que l'on a appris sur ces 2 héros, et imaginé des correspondances entre Gabriel, Alexandre, leur famille et amis.

Le vendredi 20 juin, les élèves participeront à une remise de prix à Vannes et à une commémoration à Auray.

Journée sportive au Lac au Duc. Les CE2-CM1-CM2 ont profité d'une journée sportive organisée par Ploërmel Communauté : kayak, escalade, sarbacane, vélo, pêche, disc golf et découverte aquatique. Un vrai succès apprécié par tous !

Théâtre scolaire. Les élèves de CE2-CM1-CM2 ont également participé à un atelier théâtre avec Ploërmel Communauté. Ils ont présenté devant leurs camarades la pièce **Rosemary, présidente**, une histoire drôle sur les coulisses d'une élection de délégué. Une expérience enrichissante qui leur a permis de développer l'aisance à l'oral.



Cantines scolaires : équité sociale et maîtrise des coûts

Depuis septembre 2024, Val d'Oust applique à la cantine scolaire des tarifs différenciés selon le quotient familial. Cette initiative concrète garantit à chaque élève un accès équitable à des repas équilibrés.

La grille tarifaire en fonction du quotient familial est la suivante :

Quotient familial	Tarif du repas
Inférieur ou égal à 1 000 €	1,00 €
Compris entre 1 001 € et 1 250 €	2,50 €
Au-delà de 1 251 €	3,70 €
Familles hors secteur	3,80 €

Entre septembre 2024 et mars 2025, la répartition effective des repas selon ces tarifs a été :

1,00 €	12 % des repas
2,50 €	4 % des repas
3,70 €	57 % des repas
3,80 €	27 % des repas

Durant cette même période, les deux cantines scolaires de Val d'Oust ont servi, chaque mois en moyenne :

1 335 repas à la cantine du Roc
2 170 repas à la cantine de la Chapelle

Ces repas, préparés par l'ESAT (cuisine centrale), sont facturés à la commune au prix de **4,09 €** par repas. Ce coût maîtrisé permet une alimentation de qualité tout en soutenant le pouvoir d'achat des familles.

Avec ce dispositif, Val d'Oust conjugue justice sociale et gestion rigoureuse des ressources communales.



ASSOCIATIONS

Don du sang : merci aux donateurs de Val d'Oust et des environs

Le don du sang est un geste simple, généreux, et vital. En 2024, les habitants de plusieurs communes de notre secteur ont répondu présents.

Avec un indice de générosité de 5,3 %, Val d'Oust se situe légèrement au-dessus de la moyenne bretonne (4,6 %) et proche de la moyenne du Morbihan (4,8 %).

Sur 1 776 habitants en âge de donner, 94 personnes ont fait au moins un don. Parmi elles, 15 ont donné leur sang en Maison du don et 18 ont fait un don de plasma.

On peut donner son sang de 18 à 70 ans.

Merci à toutes celles et ceux qui se mobilisent. Le don du sang sauve des vies, et chaque goutte compte.



Assemblée Générale des donateurs de sang à la mairie de Val d'Oust au centre assis, Christian Le Clainche, président de l'Union départementale des donateurs de sang du Morbihan.



Habitat partagé : Portes ouvertes

La porte ouverte du 17 mai a réuni environ 80 personnes, dont plusieurs habitants de Val d'Oust. Le public a pu découvrir le lieu, poser des questions sur le projet d'habitat participatif et échanger avec les membres du

groupe. Florence Prunet, maire, et Simon Uzenat, sénateur, étaient présents. Cette journée a permis d'établir des contacts utiles et d'ouvrir la discussion autour du vivre ensemble.



APPEL A BÉNÉVOLES

Installation,
accueil du public,
des artistes,
services des boissons,
des repas, des crêpes.....

Nous avons besoin de vous pour le Festival des Rives du DOC!

1^{ère} édition | Festival des documentaires | Ciné BD Sons

26-28 septembre 2025 | Val d'Oust

Du mardi 25 au vendredi 27 sept. pour l'installation, et du vendredi 27 au Dimanche 28 sept pendant le festival

Vous êtes tentés ? Inscrivez vous pour 1 heure, 2 heures, toute la journée ou plusieurs jours sur un poste qui vous intéresse!

en ligne sur : lesrivesudoc.fr

ou par mail : lesrivesdu.doc@gmail.com Tél.: 06.87.20.87.28


PORTRAIT

Thibault Jourdain : réguler les espèces en respectant la nature



Depuis avril, Thibault Jourdain, habitant de Quily où il produit du miel depuis plusieurs années, a lancé son entreprise "BZZH Nuisibles", spécialisée dans la régulation des insectes et des rongeurs. Son objectif est clair : agir efficacement contre les espèces à réguler tout en préservant l'environnement et la biodiversité.

Frelons asiatiques perchés dans les arbres, guêpes cachées sous les toitures, punaises de lit installées dans les chambres ou encore rongeurs infiltrés dans les cantines : Thibault intervient partout, chez les particuliers comme dans les établissements publics. « **Le frelon commun est utile, respectons-le ! Mais l'Asiatique, lui, doit être éliminé** », précise-t-il régulièrement, insistant sur sa démarche responsable. Dès que la sécurité ou l'hygiène est en jeu, il réagit rapidement avec toute son expertise.

Des méthodes écologiques avant tout

Apiculteur professionnel, toujours actif avec une cinquantaine de ruches, Thibault est sensible aux effets nocifs des pesticides classiques. C'est pourquoi il privilégie des

solutions naturelles :

Punaises de lit : il utilise une vapeur sèche à 150 °C qui élimine totalement les insectes sans produit toxique.

Frelons et guêpes : il emploie le pyrèthre naturel, un insecticide végétal qui agit seulement 24 heures, permettant à la nature de reprendre rapidement ses droits.

Rongeurs : Thibault recommande des pièges mécaniques ou des appâts sécurisés et attachés afin d'éviter la dispersion inutile de produits chimiques.

Chaque intervention respecte cette même logique : réguler les espèces concernées tout en limitant au maximum l'impact sur l'environnement.

Un artisan pédagogue au service du public

La pédagogie fait partie intégrante de son activité. À chaque occasion, Thibault explique comment éviter d'attirer les espèces à réguler : bien gérer ses déchets, sécuriser les composteurs, repérer à temps les signes de punaises de lit... Son principe est simple : « **Prévenir plutôt que guérir** ».

Un parcours guidé par la nature... et beaucoup d'expériences

Depuis toujours passionné par la nature, Thibault a suivi un BTS en Gestion et Protection de la Nature avec des stages dans des parcs naturels. À 17 ans, il découvre l'apiculture, métier qu'il exerce professionnellement durant plusieurs années, gérant jusqu'à 450 ruches. Puis, changement radical, il devient professeur de gymnastique à Ploërmel pendant 12 ans. Mais son amour pour la biodiversité ne l'a jamais quitté. Revenu récemment à ses premières passions, il s'est formé à la régulation raisonnée des espèces problématiques et a obtenu la certification « Certibiocide », indispensable à son activité actuelle.

Des valeurs fortes au cœur de son métier

Ses expériences lui ont permis de forger des valeurs solides : respect absolu de la biodiversité et travail éthique. Chaque décision de traitement est réfléchie avec soin. « **Qui dit piégeage dit mis à mort** », précise-t-il, insistant sur la nécessité d'intervenir uniquement quand c'est indispensable, avec le minimum d'impact sur l'écosystème.

Attentif aux besoins et aux inquiétudes des habitants, par son approche innovante et raisonnée, il démontre au quotidien qu'il est possible de gérer efficacement les espèces à réguler tout en respectant la nature qui nous entoure.

Contact :

Thibault Jourdain
BZZH Nuisibles
Quily, Val d'Oust
Tél. : 07 50 93 85 76
Mail : bzzzhnuisibles@gmail.com
Site : www.bzzzh-nuisibles.fr

Vente de miel sur place, et chaque vendredi matin au marché de Ploërmel.



ARTUS CLOVIS CORNILLAC ALICE BELAÏDI

UN P'TIT TRUC EN PLUS

UN FILM D'ARTUS



Cinéma en plein air le 17 juillet

Un p'tit truc en plus, la comédie pétillante d'Artus, nous embarque dans une folle cavale! Poursuivis par la police, un père et son fils trouvent refuge dans un endroit inattendu: une colonie de vacances pour jeunes adultes porteurs de handicap mental. Obligés de jouer un éducateur spécialisé et son pensionnaire, ils vont vite réaliser que leur cachette est bien plus qu'une simple planque: c'est une immersion pleine d'humour, de découvertes et d'émotions fortes.

GRATUIT - Place de l'Église - Le Roc St André
Petite restauration buvette. Animation musicale par le groupe Novaé

GRATUIT - au Roc St André (sous le pont)
Vendredi 1er Août 2025

FESTIVAL ITINÉRANT

FOLK CELTIQUE SUR SCÈNE FLOTTANTE



BARZHED Ô BARK
SUR LE CANAL DE NANTES À BREST DU 17/07 AU 03/08

ENTRÉE GRATUITE | BAR | FOOD TRUCK

LE 1ER AOÛT 2025 À 19H
VAL D'OUST
SOUS LE PONT DE ROC-SAINT-ANDRÉ
L'HÉLIANTHÈME ET LA TOUE SCÈNE




SAMEDI 09 Août 2025
Stade municipal de Ploërmel (56)

21ème édition ! Gala de Football organisé par Roc-Loisirs en faveur de la Recherche Médicale

15h00: Stade Rennais (Pros et N3) contre F.C. Nantes (Pros et N3)		
17h00: F.C. Lorient (Pros et N3) contre St-Colomban Locminé (N2)		
19h00: Ploërmel FC (R1) contre Stade Pontivyen (R1)		

Ouverture du stade à 13h00.
Billets en vente au guichet du Stade le jour même.
Tarifs: Gratuit jusqu'à 12 ans / 13-16 ans : 5€ / +de 16 ans : 8€
Gallettes/saucisses, sandwichs, petite pâtisserie et boissons sur place.
A gagner : Maillots de joueurs Professionnels à la Tombola !!!

Plus d'infos sur : [f @RocLoisirs](https://www.facebook.com/RocLoisirs)

CONCOURS D'ÉLEVAGE DU CHEVAL BRETON DU MORBIHAN
16 AOÛT 2025





ENTRÉE GRATUITE
FOOD TRUCK
BUVETTE

COMMUNE de **Val d'Oust**

LA BASSE CHAPPELLE • LA CHAPPELLE CARO • VAL D'OUST



Ball Trap

samedi 13
dimanche 14
Septembre

Société de Chasse du Roc St André

La Touche Carnè - Le Roc - Val d'Oust

Mairie de Val d'Oust
1, rue Nationale - Le Roc Saint-André
56460 VAL D'OUST
Tél. : 02 97 74 93 53

Mairie déléguée Quily
1, rue de l'Église - Quily
56800 VAL D'OUST
Tél. : 02 97 74 93 53

Mairie déléguée La Chapelle-Caro
12, avenue Yves Rober - La Chapelle-Caro
56460 VAL D'OUST
Tél. : 02 97 74 93 53